

### **Objectifs à atteindre à long terme (jusqu'à 2017)**

- Assurer une couverture haut débit pour l'ensemble des zones d'activités retenues dans le cadre du schéma des ZAE
- Augmenter le nombre de bénéficiaires quittant le RSA socle pour accéder à un emploi

### **Repères pour une évaluation**

- Exemples d'indicateurs de suivi
  - nombre de ZAE raccordées en haut débit
  - nombre de personnes accompagnées en sortie du RSA
- Exemple d'indicateurs de résultat
  - montant financier consacré par le Département en termes de commande publique

## **A22 - Conforter l'attractivité du Doubs afin de développer un tissu de TPE / PME / PMI performantes et créatrices d'emplois**

Cette ambition, confortée par les apports des participants à la réunion thématique « économie » et par certaines contributions écrites élaborées par nos partenaires, notamment la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs (CCID), vise à prendre en compte de manière réactive les besoins individuels et collectifs des entreprises.

En effet, plusieurs enjeux majeurs sont à relever tant dans le domaine de la création et de la transmission d'entreprises (un quart des dirigeants des PME du Doubs a plus de 55 ans) que de la poursuite de la diversification des activités (notamment dans le bassin d'emplois de Montbéliard).

### **A22.O1 - Conforter les partenariats afin d'optimiser l'appui aux territoires et aux entreprises**

La compétence économique s'exerce tant à l'échelle de l'Etat, de la Région que des structures intercommunales ou des communes avec autant de structures d'appui pour chaque strate d'intervention. Il s'agit donc de mutualiser des actions et d'approfondir les synergies afin d'avoir un levier optimum dans un contexte de grande dispersion de cette compétence économique et ainsi positionner clairement l'action du Conseil général en faveur de l'économie.

A cet égard, il importe de conforter la position d'acteur du Conseil général du développement économique « de proximité » avec l'appui de son agence « Développement 25 ».

Un partenariat sera formalisé avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs à l'instar de celui mis en place avec la CCID. De même, les liens et les échanges avec les organisations syndicales représentant les salariés seront approfondis.

### **A22.O2 - Construire une politique d'accompagnement des zones d'activité économique d'intérêt départemental par le Conseil général**

Il appartient, dans le cadre de Doubs 2017, de construire une politique d'accompagnement stratégique des zones d'activités d'intérêt départemental.

Pour ce faire, après avoir défini une hiérarchisation des Zones d'Activité Economique (ZAE) d'intérêt départemental (hiérarchisation s'appuyant sur des critères spécifiques de type qualification des entreprises, qualité des dessertes, maillage et équilibre territorial, aménagement durable), une vingtaine de zones devrait être retenue.

Pour ces ZAE, le Conseil général proposera de travailler, au vu de l'expérience acquise sur les syndicats mixtes (SMIX) existants d'aménagement de zones, à la mise en place d'un dispositif technique d'appui financier permettant de favoriser le démarrage d'opérations et de mutualiser par bassin d'emplois leurs dépenses d'investissement et leurs recettes à venir liées à ces zones.

### A22.O3 - Travailler sur les outils d'accompagnement stratégique, technique et financier

Le Conseil général est partenaire ou membre de différentes structures intervenant dans le domaine économique, qu'il s'agisse de syndicats mixtes à vocation économique, de Sociétés d'Economie Mixte (SEM) ou encore d'associations.

Dans un souci d'efficacité de l'intervention de ces outils, il importe d'engager une concertation au sein de ces structures pour centrer davantage l'intervention de ces opérateurs économiques sur les particularités et les enjeux départementaux et locaux.

#### ▪ **L'agence de développement économique du Doubs (Développement 25)**

La question de la coordination et du positionnement des agences économiques est stratégique.

Concernant Développement 25, il importe de bien centrer l'action de l'agence sur le développement économique de proximité par l'accompagnement des TPE et des PME-PMI du Doubs dans leurs projets de développement en articulation avec les politiques d'aides du Conseil général (prêts d'honneur, aide à l'immobilier et à l'investissement matériel...).

A ce titre, les pôles PME et TPE constituent le noyau dur de l'agence dont l'action est déterminante pour la mise en œuvre des politiques départementales et l'accompagnement des entreprises.

#### ▪ **Syndicats mixtes (SMAIBO, Autechaux, TEMIS, Micropolis)**

Ces syndicats mixtes à vocation économique ont deux finalités :

- l'aménagement de parcs d'activités pour TEMIS, Autechaux – Europolys et SMAIBO,
- le financement des investissements et la gestion du parc des Congrès de Besançon (MICROPOLIS).

Concernant les syndicats d'aménagement (TEMIS, Autechaux –Europolys et SMAIBO), leur mode de fonctionnement et de financement ont été arrêtés depuis plus de dix ans. C'est pourquoi, leur stratégie, leurs objectifs, leurs modes de fonctionnement et leurs modalités de financement doivent être réexaminés dans un contexte de mise en réseau de l'ensemble des zones d'activité économique d'intérêt départemental par bassin d'emploi.

#### ▪ **Structures de portage immobilières**

Le Département participe au capital et à la gouvernance de différentes structures (BATIFRANC, SAIEMBié, SEM FUTURA...).

Le Conseil général souhaite que ces organismes proposent des réponses immobilières aux problématiques nouvelles que rencontrent les territoires (services à la population et maintien de l'industrie pour les territoires ruraux, offres immobilières pour le tertiaire supérieur dans

les territoires urbains, transformation de bâtiments industriels disponibles pour de nouvelles activités...).

## A22.O4 - Les dispositifs d'accompagnement des TPE, PME / PMI soutenus par le Conseil général (aides immobilières, investissement matériel...)

### ▪ **Privilégier des aides correspondant aux enjeux identifiés par le Département**

La compétence économique est partagée avec un rôle de coordination dévolu à la Région, de nombreux dispositifs d'aide sont mutualisés dans le cadre du portail régional (investissement matériel...) ou de l'aide à l'innovation (Fonds régional à l'innovation).

Les principaux outils, pilotés par le Département en lien direct avec le tissu de TPE / PME / PMI, portent sur le foncier, l'immobilier d'entreprises et les fonds propres. Dans le contexte économique actuel, il importe de bien faire connaître les outils économiques départementaux, afin que les entreprises puissent les mobiliser rapidement.

Par ailleurs, l'optimisation de ces aides pourrait être évaluée régulièrement au travers de l'organisation d'un rendez-vous annuel ou biennuel de type « conférence de l'économie » qui permettrait d'engager régulièrement un travail avec les acteurs économiques du Doubs.

### ▪ **Mailler l'action économique de « terrain » en fonction des spécificités infra départementales**

Le Doubs est constitué de bassins d'emploi dont le tissu économique et les enjeux de développement sont différents. Schématiquement, cela se traduit en :

#### **Bassin d'emplois de Besançon**

Ce bassin d'emplois composé d'emplois publics, privés et d'activités industrielles à dominante microtechnique doit faire face aujourd'hui à :

- une concurrence interne entre ses territoires en particulier (en raison de la proximité avec la Haute-Saône qui pratique des prix d'appel sur le foncier et l'immobilier d'entreprises attractifs et qui a une fiscalité communale et intercommunale moins importante que la Communauté d'agglomération du Grand Besançon (taxe professionnelle, versement transport)),
- une concurrence externe : le bassin d'emplois de Besançon, en particulier le secteur tertiaire supérieur public ou privé, est, et sera encore plus avec la mise en service de la LGV, en concurrence avec d'autres bassins métropolitains situés sur l'axe Rhin-Rhône.

#### **Bassin d'emplois de Montbéliard**

Territoire à forte compétence industrielle (automobiles Peugeot et équipementiers) mais à grande fragilité en terme de maintien d'un tissu économique marqué par la mono-industrie automobile, face à la concurrence mondiale sur cette industrie et, en particulier, à la recherche systématique des bas-coûts notamment pour les sous-traitants. Par ailleurs, sous l'impulsion dynamique du Territoire de Belfort, une tendance au centrage de l'aire urbaine de Belfort/Montbéliard/Héricourt sur Belfort est à constater depuis plusieurs années, en particulier pour le tertiaire supérieur public ou privé.

### **Bassin d'emplois de Pontarlier et zones frontalières avec la Suisse**

Compétence industrielle reconnue notamment dans le secteur du luxe et de l'horlogerie mais dépendance forte vis-à-vis de la Suisse voisine : secteur commercial surreprésenté, évasion de la main d'œuvre, secteur de l'économie touristique insuffisamment investi.

### **Bassins d'emplois de pôles intermédiaires à dominante rurale (Baume les Dames, Ornans...)**

Tissu de PME performantes avec une moindre concurrence des territoires limitrophes mais ces territoires doivent développer des zones d'activité bien structurées et desservies pour assurer le maintien des activités endogènes qu'elles développent.

### **Zones rurales en difficulté correspondant globalement aux Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) : Rougemont, Amancey...**

Conditions attractives pour l'accueil d'entreprises (exonérations, foncier attractif...), mais le développement économique de ces territoires est essentiellement assuré par des entreprises artisanales dans le domaine du bâtiment ou d'activités de services à la personne (garages...).

Au travers des dotations territoriales, le Département participera au maintien d'une économie locale de proximité en élargissant aux services de proximité à la personne (maisons des services par exemple) et professions de santé (maisons médicales par exemple).

Doubs 2017 apportera des réponses directes (appui technique des services, soutien financier) et/ou indirectes (interventions ciblées de Développement 25, de l'EPF, de la SEM patrimoniale...) adaptées en fonction des enjeux spécifiques de chaque territoire au travers de partenariats avec les EPCI compétents en matière d'action économique.

Il importe également que Doubs 2017 prévoit la mise en place d'un observatoire économique départemental en réseau avec celui d'autres départements pour constituer un outil de dimension régionale (hébergé à l'ARD). Ces données serviront en particulier à alimenter les conférences annuelles ou biennuelles sur l'économie.

### **Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)**

- Mettre en place une convention de partenariat avec l'ensemble des chambres consulaires départementales
- Répertorier et classer l'ensemble des zones d'activités structurantes dans le cadre du schéma départemental des zones d'activités
- Instruire 100 dossiers de prêts d'honneur par an
- Suivre annuellement 100 entreprises aidées dans le cadre du partenariat avec la Banque de France
- Mettre en place le schéma départemental des zones d'activités
- Définir et mettre en œuvre les partenariats Conseil général/communautés de communes ou communautés d'agglomération
- Obtenir le lancement effectif du pôle d'activité autour de la gare d'Auxon
- Réaliser à la demande des communes ou communautés de communes dans le Doubs central et en milieu rural plusieurs opérations immobilières à caractère économique avec la SEM patrimoniale (maisons médicales, maisons des services, ateliers relais, locaux d'activité en location...)

- Assurer la mise en œuvre opérationnelle de l'Observatoire départemental
- Organiser une conférence de l'économie chaque année

### **Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)**

- Harmoniser le taux d'intervention du Conseil général au sein des syndicats mixtes
- Requalifier 1 friche industrielle par an via l'EPF notamment
- Soutenir 10 projets immobiliers par an
- Instruire 100 dossiers de prêts d'honneur par an
- Suivre annuellement 100 entreprises aidées dans le cadre du partenariat avec la Banque de France
- Accompagner 10 projets de reprise d'entreprises par an
- Réaliser une actualisation de l'évaluation de l'efficacité des aides économiques en lien avec l'INSEE en 2014

### **Repères pour une évaluation**

- Exemples d'indicateurs de suivi
  - nombre de conventions mises en place avec les Chambres consulaires (objectif de 3 conventions à terme)
  - nombre de projets immobiliers soutenus par an
  - nombres de prêts d'honneurs attribués par an
  - nombre d'entreprises suivies dans le cadre du partenariat Banque de France
  - nombre de reprises d'entreprises accompagnées dans le Doubs
  - nombre de réunions de concertation avec les territoires organisées par le Département
- Exemples d'indicateurs de résultat
  - réalisation du répertoire et du classement des ZAE
  - organisation d'une conférence de l'Economie par le Département
  - nombre d'hectares nouveaux créés chaque année / ZAE labellisées d'intérêt départemental
  - nombre de friches industrielles restructurées
  - actualisation de l'étude sur l'efficacité des aides économiques en partenariat avec l'INSEE
  - nombre d'actions « territorialisées » mises en place

## **A23 - Soutenir les filières structurantes de l'économie locale**

Ce soutien direct ou indirect aux entreprises n'aurait qu'un effet limité sans soutien au transfert de technologie et à l'innovation portés par la nécessaire dynamique des filières et des pôles.

Le Conseil général a donc souhaité consolider les filières d'excellence du département afin de les aider à se structurer et à s'adapter aux mutations économiques dans une économie mondialisée. Cette ambition croise l'action engagée par d'autres partenaires : Etat et Région au travers de dispositifs régionaux (Contrats d'Aide à la Compétitivité (CAC)) ou pôles de compétitivité.

Avec la mise en place des CAC et surtout des pôles de compétitivité, les Départements ont été associés et sollicités financièrement.